



la Convention
de la Baie James
et du Nord québécois

Comité d'examen des répercussions sur l'environnement et le milieu social

ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ
ᑲᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎᑦᑎ

COMPTE RENDU

350^e RÉUNION DU COMITÉ D'EXAMEN

(ADOPTÉ)

DATE :	Le 15 février 2017
ENDROIT :	Bureau du COMEX 201, avenue du Président-Kennedy, bureau PK-2840 Montréal (Québec) H2X 3Y7
ÉTAIENT PRÉSENTS :	Suzann Méthot, présidente, Québec Daniel Berrouard, Québec Robert Joly, Québec Paul John Murdoch, GNC
INVITÉ :	Lucas Del Vecchio, GNC
ÉTAIT ABSENT :	Brian Craik, GNC
Secrétaire exécutive :	Marie-Michèle Tessier

1) DÉBUT DE LA RENCONTRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel quel.

2) ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 349^E RÉUNION

Le compte rendu de la 349^e réunion est adopté tel quel.

3) SUIVI DE LA CORRESPONDANCE

Le suivi de la correspondance du 20 janvier au 15 février 2017 est présenté à l'annexe A.

4) SITE MINIER ÉLÉONORE PAR LES MINES OPINACA LTÉE

- a) Rapport annuel 2015 de suivi et surveillance environnementale
- *Pour information*

ATTENDU QUE le COMEX a reçu le 15 novembre 2016 le rapport de suivi et de surveillance environnementale 2015 du site minier Éléonore déposée par Les Mines Opinaca Ltée.

ATTENDU QUE le COMEX a pris connaissance du document et que, dans l'ensemble, il répond aux conditions contenues dans le certificat d'autorisation (CA).

ATTENDU QUE le suivi 2015 semble conforme et bien documenté. Il faudra toutefois porter une attention particulière aux résultats de suivi devant être présentés en 2016. On peut aussi constater les efforts déployés par le promoteur pour corriger les situations où il y a des dépassements. La présence de certains métaux dans les eaux d'exhaure serait inhérente à la géologie du gisement. Cette tendance pourra se confirmer avec les résultats de suivi des prochaines années. L'ensemble des derniers éléments à surveiller est reconduit pour l'an prochain.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0215-01 : de transmettre à l'Administratrice provinciale une correspondance pour l'informer que les membres du COMEX ont pris connaissance du rapport de suivi et de surveillance environnementale et qu'il répond, dans l'ensemble, aux conditions contenues au CA. Toutefois, le COMEX souhaite obtenir les analyses des données manquantes sous forme d'addenda incluant la qualité des eaux souterraines, tel que mentionné par le promoteur, au fur et à mesure que celles-ci seront disponibles. De plus, il souhaite être informé, dans le prochain rapport annuel 2016, de l'efficacité constaté du nouveau système de traitement des eaux, ainsi que des mesures mises en place pour respecter les critères de qualité de l'air. Par ailleurs, le promoteur doit également présenter les résultats du suivi permettant d'évaluer les types et le nombre d'emplois créés pour les employés et les possibilités d'avancement pour les cris (condition 6.3 du CA).

Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale

5) PROJET DE SITE D'ENFOUISSEMENT DE DÉCHETS DOMESTIQUE À WASWANIFI

- a) Deuxième série de réponses aux questions
- *Pour recommandation*

ATTENDU QUE le COMEX a reçu les renseignements préliminaires du projet mentionné en titre le 20 avril 2015, un premier complément d'information le 14 avril 2016, ainsi qu'un second, le 25 janvier 2017.

ATTENDU QUE la première nation Cri de Waswanipi désire procéder aux travaux d'aménagement d'un lieu d'enfouissement en tranchée (LEET) à Waswanipi en terre de catégorie II. Le dépôt aurait une superficie d'environ 23 ha pour une durée de vie d'environ 25 ans.

ATTENDU QUE le promoteur, dans la deuxième série de questions complémentaires, devait clarifier six aspects plus spécifiques et que les réponses fournies par le promoteur sont jugées pour la plupart satisfaisantes en regard du chemin d'accès, les bancs d'emprunt, la gestion du recyclage et la valorisation, etc.

EN CONSÉQUENCE, les membres du COMEX décident :

#2017-0215-02 : de recommander à l'Administratrice provinciale l'autorisation du projet selon les conditions suivantes (Administrateur régional en copie conforme):

- 1. Le promoteur transmettra, pour information, une carte détaillée du nouveau projet de construction d'un dépôt en tranchée, de même que l'échéancier révisé du projet, dans les trois mois suivant l'émission du certificat d'autorisation.*
- 2. Le promoteur doit déposer un plan de réhabilitation et de suivi de l'ancien site, pour approbation, à l'Administrateur régional avant le début des travaux du nouveau site autorisé.*
- 3. Le promoteur doit soumettre, pour approbation, le suivi environnemental proposé du nouveau site d'enfouissement en tranchées au plus tard dans les deux mois précédent le début des travaux.*
- 4. Le promoteur transmettra annuellement le rapport de suivi environnemental incluant, le cas échéant, un rapport sur les problématiques rencontrées lors de l'opérationnalisation du site, à l'Administrateur provincial, pour vérification.*
- 5. Le promoteur doit déposer à l'Administrateur, pour approbation, le plan d'action pour la réhabilitation du futur site un an après l'émission du certificat d'autorisation.*

Action : Envoyer une lettre à l'Administratrice provinciale (Administrateur régional en copie conforme) pour recommander l'autorisation du projet aux conditions précitées

6) PROJET DE CONSTRUCTION DES CHEMINS FORESTIERS « H OUEST » ET « I »

- a) Retard dans le suivi des conditions
- *Pour information*

ATTENDU QUE la condition 8 du certificat d'autorisation délivré le 28 avril 2016 stipule que « Le promoteur déposera à l'Administrateur, pour approbation et dans les trois mois suivant l'autorisation du projet, une étude de potentiel archéologique. Cette étude se basera sur une analyse cartographique des facteurs environnementaux, culturels et historiques, mais également sur des entrevues avec des aînés et des utilisateurs du territoire. ».

ATTENDU QUE le COMEX vient tout juste d'être informé que des informations relatives au suivi des conditions auraient été transmises à l'Administrateur, bien que le promoteur soit en effet en retard dans le respect des délais. Le COMEX verra à prendre connaissance des documents en question avant de prendre une décision.

7) ORGANISATION D'UNE RENCONTRE DE DISCUSSION ENTRE LES ANALYSTES CRIS ET QUÉBEC

ATTENDU QUE le COMEX souhaite qu'une rencontre de discussions entre les analystes Cris et Québec soit organisée afin, notamment, d'échanger sur l'état d'avancement des projets et des façons de faire de part et d'autres.

ATTENDU QU'une proposition d'ordre du jour sera préparée et que des approches auprès des gestionnaires concernés seront entreprises.

EN CONSÉQUENCE, le COMEX sera appelé à rediscuter de l'organisation de cette rencontre ultérieurement.

Action : Assurer le suivi auprès de la direction des évaluations environnementales du MDDELCC, ainsi qu'auprès de l'Administrateur régional.

8) PRÉPARATION DES RENCONTRES AVEC LE MFFP ET LE CCCPP DU 1^{ER} MARS ET PRÉSENTATION AU COMITÉ ENVIRONNEMENTAL AMQ

Une rencontre d'échanges entre le COMEX et les représentants du MFFP, Hugo Jacqmain (Directeur des relations avec les nations autochtones), et Francis Forcier (Mandats stratégiques), à propos du plan d'action sur le caribou forestier, se tiendra le 1^{er} mars prochain à Wendake.

Conformément à son plan d'actions 2016-2017, le COMEX rencontrera également le 1^{er} mars le Comité conjoint Chasse, Pêche et Piégeage (CCCPP) dans le but d'échanger sur les rôles et mandats de chacun, de faire le point sur des dossiers qui soulèvent des enjeux communs reliés à la faune particulièrement en ce qui a trait au caribou forestier et, enfin, d'exprimer les besoins de l'un par rapport à l'autre.

***Compte rendu de la
350^e réunion du COMEX***

Conformément à son plan d'actions 2016-2017, une rencontre d'échange aura lieu le 23 mars prochain entre les membres du COMEX, Suzann Méthot et Robert Joly, et le comité environnemental de l'Association Minière du Québec (AMQ) sur le processus d'examen, afin de clarifier la procédure d'évaluation des impacts sur l'environnement et le milieu social sur le territoire de la Baie-James.

9) VARIA

- Rencontre du Groupe de travail sur les guides de consultation CCEBJ : Retour sur la rencontre
- Rencontre COMEV-COMEX-CCEBJ-COFEX : à venir

10) PROCHAINES RÉUNIONS

La prochaine réunion doit avoir lieu le 15 mars à Nemaska. Une rencontre avec les représentants du projet minier Whabouchi sera organisée le 14 mars en après-midi.

Les autres réunions du COMEX sont prévues les 19 avril, 18 mai et 21 juin prochains.

Annexe A
Suivi de la correspondance du 21 janvier 2017 au 9 février 2017

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Site d'enfouissement de déchets domestiques à Waswanipi	Mireille Paul MDDELCC	Suzann Méthot COMEX	Deuxième série de réponses aux questions	Réception : 25 janvier 2017		- <i>Pour recommandation</i>
Participation publique	Suzann Méthot COMEX	Pascale Labbé CCEBJ	Observations du COMEX – Guide sur la participation publique	Transmis : 24 janvier 2017 Accusé réception : 24 janvier 2017		- <i>Pour information</i>
	Pascale Labbé CCEBJ	Suzann Méthot COMEX	Guides du MERN concernant la consultation publique et les comités de suivi	Réception : 6 février 2017		- <i>Pour information</i>
Registre public des évaluations environnementales	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Registre public des évaluations environnementales des projets situés sur le territoire de la CBJNQ	Transmis : 26 janvier 2017 Accusé réception : 6 février 2017		- <i>Pour information</i>
Prolongement de la route 167 Nord par le MTQ 3214-05-077	Suzann Méthot COMEX	Marie-Renée Roy Admin. provinciale	Rapports de suivi	Transmis : 25 janvier 2017 Accusé réception : 25 janvier 2017		- <i>Pour information</i>
CCQF	Suzann Méthot COMEX	Hervé Deschênes CCQF	Rencontre entre le COMEX et le CCQF – Remerciements	Transmis : 31 janvier 2017		- <i>Pour information</i>

PROJET	DE	À	DOCUMENT	DATE	COMMENTAIRES	ACTION
Consultations conducted by the Proponent	Suzann Méthot COMEX	Andy Baribeau	Consultations conducted by the Proponent : Expectations of the COMEX	Transmis : 31 janvier 2017		- <i>Pour information</i>
Visite de la communauté de Nemaska	Suzann Méthot COMEX	Thomas Jolly Chief – Nemaska	COMEX's meeting in Nemaska : March 14 and 15	Transmis : 9 février 2017		